

PA8 - PLAN DES TRAVAUX

Commune de TALMONT-ST-HILAIRE
506 avenue des Sables - Cadastre section 000AS n°126

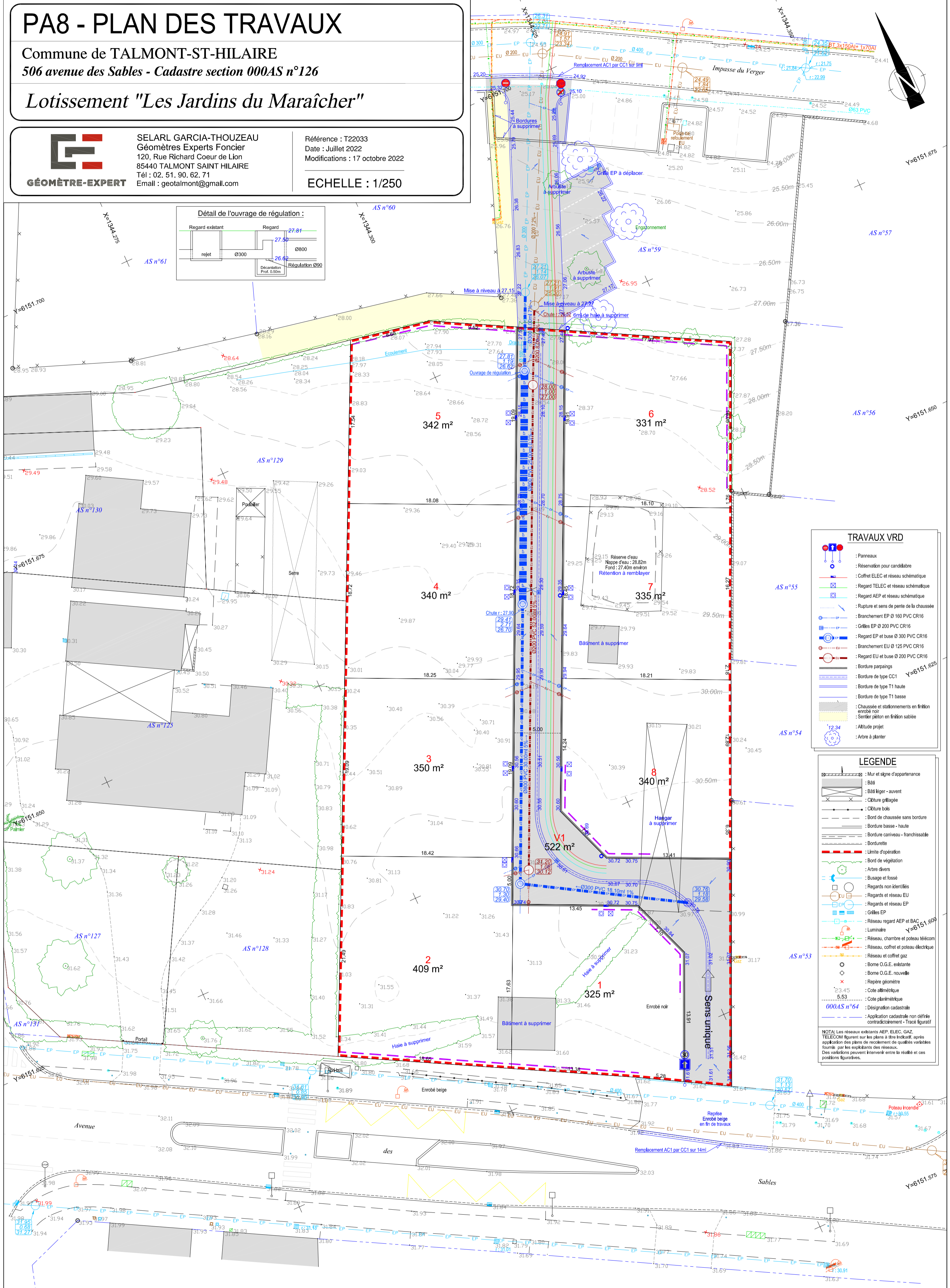
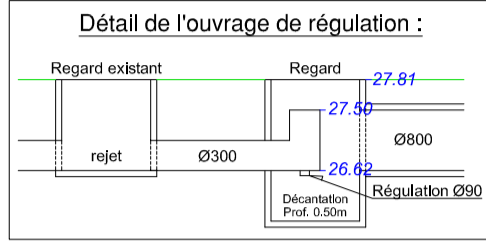
Lotissement "Les Jardins du Maraîcher"



SELARL GARCIA-THOUZEAU
Géomètres Experts Foncier
120, Rue Richard Cœur de Lion
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
Tél : 02. 51. 90. 62. 71
Email : geotalmont@gmail.com

Référence : T22033
Date : Juillet 2022
Modifications : 17 octobre 2022

ECHELLE : 1/250



- ### TRAVAUX VRD
- Panneaux
 - Réservation pour candélabre
 - Coffret ELEC et réseau schématique
 - Regard TELECOM et réseau schématique
 - Regard AEP et réseau schématique
 - Rupture et sens de pente de la chaussée
 - Branchement EP Ø 160 PVC CR16
 - Grilles EP Ø 200 PVC CR16
 - Regard EP et buse Ø 300 PVC CR16
 - Branchement EU Ø 125 PVC CR16
 - Regard EU et buse Ø 200 PVC CR16
 - Bordure parpaings
 - Bordure de type CC1
 - Bordure de type T1 haute
 - Bordure de type T1 basse
 - Chaussée et stationnements en finition enrobé noir
 - Sentier piéton en finition sable
 - Altitude projet
 - Arbre à planter

- ### LEGENDE
- Mur et signe d'appartenance
 - Bât
 - Bât léger - auvent
 - Cloîture grillagée
 - Cloîture bois
 - Bord de chaussée sans bordure
 - Bordure basse - haute
 - Bordure caniveau - franchissable
 - Bordurette
 - Limite d'opération
 - Bord de végétation
 - Arbre divers
 - Busage et fossé
 - Regards non identifiés
 - Regards et réseau EU
 - Regards et réseau EP
 - Grilles EP
 - Réseau regard AEP et BAC
 - Luminaire
 - Réseau, chambre et poteau Telecom
 - Réseau, coffret et poteau électrique
 - Réseau et coffret gaz
 - Borne O.G.E. existante
 - Borne O.G.E. nouvelle
 - Repère géomètre
 - Cote altimétrique
 - 5.53
 - 23.45
 - 000AS n°64
 - Designation cadastrale
 - Application cadastrale non définie contradictoirement - Tracé figuratif

Nota 1 : Coordonnées planimétriques calculées dans le système de coordonnées RGF93 (ca47).
Nota 2 : Cotes altimétriques rattachées au système général de la France (cotes NGF - nivellement Teria).
Nota 3 : Limites périmétriques suivant le PV de bornage (ref. 00050) dressé le 18/05/2000 par M. Jacques GUYAU, Géomètre.
Nota 4 : Alignement suivant arrêté municipal n°AA 134/2022 délivré le 17/05/2022.